

POUR VALLOIRE :

« Un Développement Durable Partagé »

<http://www.PourValloire.org>

Le mot de Christian GRANGE :

Lors des élections municipales des 9 et 16 mars prochains, les Valloirins choisiront l'équipe chargée de défendre leurs intérêts.

J'ai décidé de conduire la liste qui vous est proposée, non par ambition personnelle, mais par ambition pour Valloire. Si vous décidez de nous accorder votre confiance, je prendrai le temps nécessaire pour me consacrer pleinement à ma fonction en me libérant de certaines responsabilités extérieures.

Les femmes et les hommes qui constituent cette liste, tous expérimentés et déjà au service de la collectivité (*associations, ADMR, Conseil Municipal, Office de Tourisme, ...*), s'engagent à travailler en équipe et en toute **transparence** pour un développement durable et solidaire de notre village, en étant plus proches de vos besoins et de vos préoccupations.

Ce projet est réaliste et réalisable, mais il ne pourra être mené à bien qu'avec votre soutien.

Nous avons une vraie ambition pour Valloire mais aussi et surtout pour la qualité de vie des valloirins et l'avenir de nos enfants.

Il nous appartient donc de rassembler et de mobiliser les volontés et les énergies de tous ceux qui partagent la même ambition pour notre village.

Pour vous et pour Valloire.

Notre équipe :

GRANGE Christian

*Directeur de l'Ecole du Ski Français
Conseiller Municipal sortant*

GIRAUD Nicolas

*Artisan – Moniteur de ski
Adjoint au Centre de Secours*

GRANGE Philippe

*Employé de la SEM Valloire
Chef de chantier*

LE GUENNEC Patrick

*Directeur Général d'Association de Tourisme
Adjoint sortant – Président de l'Office de Tourisme*

MARTIN Jean-Louis

*Educateur Spécialisé
Conseiller Municipal sortant*

PRAT Jacques

*Médecin – Vice-président CCAS
Conseiller Municipal sortant*

REYNS Grégoire

Ingénieur en informatique

TONONE Régine

Hôtelière

GRANGE Nathalie

Commerçante

JULLIEN Cyrille

*Président des Anciens Combattants
Retraité - Conseiller Municipal sortant*

MARTIN Jacques

Commerçant

NORAZ Jean

Moniteur de ski

RETORNAZ Alberte

*Retraîtée
Ex-Directrice de l'Ecole Primaire*

SAVOYE Adrien

*Président de la Communauté de Communes
Ancien Maire – Conseiller Municipal sortant*

VIALLET Michel

*Guide de Haute-Montagne
Ex-Directeur des pistes*

Vie locale & Politique Sociale :

« Le développement touristique au service de la qualité de vie à Valloire »

Réalisation de la Maison de l'Enfance

Débloquer enfin ce projet indispensable de structure polyvalente au service des Valloirins et des touristes : crèche - halte-garderie – cantine - centre aéré - accueil périscolaire.

Investissements scolaires

Aménagement des locaux (*nouvelle salle de classe, salle de motricité, ...*) - Plan informatique de qualité. En partenariat avec les instituteurs et les parents d'élèves.

Soutien aux activités culturelles

Renforcer la collaboration avec l'AEP et la Communauté de Communes : musique, danse, arts plastiques, bibliothèque, stages...

Soutien logistique aux associations sportives

Coordonnations des moyens et des investissements au travers de la création d'un **Office Municipal des Sports**.

Création d'une **salle multisports-espace de congrès** dont la polyvalence permettra la tenue de congrès, stages ou évènements tout en permettant la pratique de sports nouveaux à Valloire (sports collectifs en salle, ...).

Actions en faveur des seniors

Création d'un lieu de rencontre et d'échange favorisant les activités du Club des Violettes d'Or. Maintien à domicile (ADMR) et création d'un service de portage des repas en collaboration avec la cantine.

Création d'un hébergement semi-médicalisé à Valloire.

Politique en faveur du logement

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour **2009**.

Favoriser l'accès au logement social permanent et saisonnier (*en partenariat avec les employeurs, dont la SEM Valloire*) par le biais, notamment, d'une nouvelle opération HLM.

Favoriser l'accès à la propriété à Valloire par la création de zones d'habitat permanent (lotissement) tout en encadrant les conditions de revente afin de limiter la spéculation immobilière sur ces zones.

Soutien aux associations

Aménagement de la Maison des Associations (ancienne Mairie) : salle de réunion, équipée de moyens bureautiques et de télécommunications. Financement de projets associatifs de **valorisation du patrimoine** (*Ecomusée, Maison de la Flore et de la Faune, ...*). Action en faveur du devoir de mémoire (Réhabilitation du monument aux morts).

Tourisme & Développement Economique :

« Le tourisme, priorité de notre activité économique pour permettre la vie à Valloire. »

Rénovation et commercialisation des meublés

Le développement indispensable des résidences de tourisme a permis la croissance de Valloire. Mais il s'est partiellement fait au détriment du « remplissage » des meublés traditionnels de la station. Pour rééquilibrer cette situation, tout en augmentant le potentiel de lits touristiques, sans pour autant accroître l'urbanisation du village et des hameaux, il nous faut mettre en place une **politique d'incitation à la rénovation des meublés anciens** et instaurer un système de commercialisation ouvert à tous.

Une Mobilisation des élus départementaux et nationaux, coordonnée avec les politiques publiques (*Europe-Etat-Région-Département-Commune*) doit **faire évoluer la législation** vers des incitations du type de celles réservées aux Résidences de Tourisme.

Soutien au secteur hôtelier

Aide à la commercialisation des hôtels (*développement des packages et tout-compris en lien avec la SEM VALLOIRE*).

Réouverture de l'hôtel de la Sétaz autour d'un projet hôtelier de qualité ouvrant sur de nouvelles clientèles (séminaires,...).

Equipements touristiques

Requalification de la base de loisirs en **Espace de bien-être et de remise en forme** (*piscine couverte, spa, sauna, massage, fitness,...*) complément essentiel au ski et aux indispensables besoins de diversification des activités de loisirs.

Rénovation du Centre de Secours de Valloire en partenariat avec le SDIS et la Communauté de Communes. Aménagement d'une salle de réception spacieuse et de qualité au 1^{er} étage.

Office de Tourisme

Consolidation de la politique événementielle été/hiver (*notoriété, fréquentation, animation*).

Déploiement d'une communication pluri médias **ambitieuse** : Internet, presse écrite magazine, radio, télévision.

S'appuyer sur la notoriété de VALLOIRE et sur la **qualité du domaine skiable** pour conforter la communication autour de **l'authenticité du village**, incontestable **point fort** de notre station, notamment en termes d'avenir et de tourisme durable.

Renforcer la veille commerciale afin d'évaluer en permanence notre positionnement et d'agir sur celui-ci tant pour ce qui est des attentes des clientèles que des produits et services proposés par nos concurrents.

SEM Valloire & Domaine Skiable

La SEM VALLOIRE, premier employeur de la station, est un **outil au service de la collectivité**. La commune de VALLOIRE détient 81% du capital de cette société, et à ce titre elle **DOIT** en **maîtriser la POLITIQUE et l'organisation** dans l'objectif du développement durable de la station.

Lors de l'élaboration de la Délégation de Service Public, un plan d'investissements pluriannuel précis a été élaboré, il conviendra de veiller à sa mise en œuvre (*neige de culture, remontées mécaniques, pistes, garages...*).

Ajouter aux projets en cours :

Stade permanent de slalom, espaces débutants et d'animation, piste de luge d'été,...

Accès **ski aux pieds depuis et vers les hameaux** en lien avec les problèmes de circulation et de parkings.

Développement Durable & Maîtrise de l'Urbanisation :

Stationnement et Circulation : réactivation urgente de l'audit concernant la **problématique du stationnement**. Priorité à la création de parkings et développement des transports en commun pour limiter la prolifération des véhicules. Favoriser le déplacement piéton. Poursuivre **les liaisons piétonnes Valloire – Les Hameaux** en priorisant l'aménagement paysager des entrées de Valloire à l'exemple de la Borgé (plateau des Verneys, décharge des Granges). Aménagement et embellissement de l'avenue de la Vallée d'Or.

Plan Local d'Urbanisme : arrêt des opérations de promotion immobilière de grosse capacité, définition de la stratégie des constructions touristiques pour les années à venir en **priviliégiant la qualité à la quantité** au travers de la limitation du COS. Réservation des zones indispensables au développement touristique (*front de neige, parkings, équipements sportifs, ...*).

Energies Renouvelables : Encouragement et soutien à **l'utilisation des énergies renouvelables** pour les nouvelles constructions privées, comme pour la rénovation du bâti ancien et obligation d'équipement pour les bâtiments publics.

Cohabitation avec le Milieu Naturel : Après l'expérience des crues de 2006, création d'un plan d'actions « Risques Naturels ». Politique de préservation des ressources naturelles : gestion de l'eau et des rivières – gestion et développement des forêts.

Gouvernance :

« Communiquer et échanger. »

Nous devons tirer les leçons du passé et **améliorer la communication en direction de la population** (*amélioration du bulletin municipal et mise en place d'un site internet dédié à l'action et à l'information communales, réunions d'informations régulières qui ne soient pas que des promesses, ...*).

Ouverture des commissions aux personnes non-élues qui désirent s'investir sur certains sujets.

Réactivation des liens avec les partenaires locaux : Communauté de Communes, Syndicat des Pays de Maurienne, SOREA...

Permanence régulière des élus à l'écoute de la population.

Agenda 21 :

« C'est la volonté politique de mettre en œuvre localement les outils qui préserveront notre environnement et celui de nos enfants en participant à la limitation du réchauffement climatique. »

Création d'une commission transverse en charge d'examiner chaque projet communal afin d'y **intégrer une réflexion environnementale** (*énergies, eaux, recyclage des déchets, ...*)

Remplacement progressif du parc des véhicules communaux par des véhicules « propres ».

Production d'énergie verte, hydraulique ou solaire (*Régie d'Electricité, microcentrales, équipements photovoltaïques...*).

Aide au financement des projets HQE (Haute Qualité Environnementale) publics et privés.